



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : jean-michel.pouget@sarthe.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 13 novembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Commmlunauté de communes Sud Sarthe

Si protocole de préfiguration : date de signature : 05 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: Sarthe, nature: departement, SIREN: 72
- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- Nom: CC Sud Sarthe, nature: CC, SIREN: 200073112
- Nom: PETR Pays vallée du Loir, nature: PETR, SIREN: 200076396

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLUI
- SCOT
- Natura 2000

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- LEADER
- ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE AXE 1 : Accompagner le développement durable de l'espace économique
- Développer et renforcer une économie diversifiée sur le territoire, tout en favorisant les secteurs à haute-valeur ajoutée
- Faire de la transition écologique un levier de développement économique en accueillant des nouvelles activités spécialisées et en accompagnant les entreprises implantées dans la prise en compte de ces enjeux.
- Favoriser le maintien et accompagner à la reprise des commerces de proximité
- Accompagner les entreprises à recruter sur le territoire :
- AXE 2 : Soutenir une agriculture de qualité, à haute qualité paysagère et économiquement viable
- Maintenir le paysage bocager,
- Accompagner les transitions climatiques et environnementales,
- Promouvoir la commercialisation des produits agricoles du territoire,
- Accompagner la transmission des exploitations agricoles,
- Soutenir le développement des circuits courts et de proximité, en lien avec la restauration collective. AXE 3 : Renforcer une économie touristique de qualité et équilibrée
- Renforcer la richesse touristique : patrimoine ancien et paysages pour renforcer son rayonnement,
- Favoriser la création d'offre de séjours : hébergement, hors saison, tourisme d'affaires,
- Favoriser le développement du cyclotourisme.
- ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : REVITALISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE PAR L'HABITAT ET LA MOBILITE AXE 1 : Adapter l'offre de logement aux besoins et ambitions du territoire
- Moderniser le parc de logements par la rénovation thermique et énergétique
- Traiter la vacance, source de logements dégradés et indignes, par des travaux de réhabilitation globaux

- Adapter l'offre de logement aux parcours des familles et de vie des habitants : du jeune apprenti aux personnes âgées en passant par les familles
- Promouvoir une offre locative adaptée notamment pour les jeunes actifs
- AXE 2 : Faciliter la mobilité en réduisant ses impacts environnementaux
- Soutenir et développer la mobilité des acteurs locaux : entreprises et salariés, accès aux commerces et services de proximité
- Réduire l'utilisation des énergies fossiles pour les déplacements : mobilités évitées, actives, partagées, motorisations alternatives, transport collectif et intermodalité
- Permettre à chacun de se déplacer : lutter contre la précarité des déplacements, associer les habitants et faciliter les déplacements internes et externes
- Rendre les gares et haltes ferroviaires du territoire (Mayet, Vaas, Aubigné-Racan) plus attractives et innovantes
- STRATEGIQUE 3 : OPTIMISER L'OFFRE DE SERVICES POUR GARANTIR UNE HAUTE QUALITE DE VIE
- AXE 1 : Garantir un accès aux services pour tous
- Offrir aux parents des modes de garde adaptés à leurs besoins et moyens
- Valoriser l'accueil de la petite enfance à la jeunesse
- Maintenir et développer les services petite enfance, péri et extra-scolaires
- Maintenir et communiquer davantage sur les accueils de la petite enfance
- Améliorer l'offre de santé sur l'ensemble du territoire
- Adapter les services aux personnes âgées pour favoriser leur autonomie
- Soutenir la qualité de l'offre culturelle et sportive sur l'ensemble du territoire
- AXE 2 : Développer globalement le territoire via les réseaux numériques
- Assurer une desserte numérique complète aux opérateurs pour les structures médicalisées, les centre-bourgs, les établissements scolaires
- Favoriser la mobilité évitée par le développement de services numériques de proximité, le coworking et le télétravail.
- Favoriser l'inclusion numérique auprès des populations notamment pour les démarches dématérialisées

- ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : FAIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE UN LEVIER D'ATTRACTIVITE ET DE RESILIENCE AU SERVICE DES ACTEURS LOCAUX AXE 1 : Préserver le patrimoine naturel et les ressources du territoire
- Protéger et valoriser les paysages et le bocage,
- Connaitre et préserver la biodiversité,
- Protéger et gérer la ressource en eau. AXE 2 : Tendre vers l'autonomie énergétique:
- Réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles,
- Développer la production d'énergie renouvelable.
- AXE 3 : Développer les activités et services en lien avec la transition écologique
- Soutenir les activités économiques et associatives en lien avec la transition écologique,
- Développer la consommation de proximité et l'économie circulaire.

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Extension urbaine maîtrisée
- Emploi et Insertion
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Mobilités douces
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Santé et soins
- Sport
- Loisirs
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 30

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 75

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CC Sud Sarthe, nature: CC, SIREN: 200073112
- Préfet
- DDT
- DDTES
- ADEME
- Caisse des dépôts
- Nom: Sarthe, nature: département, SIREN: 72
- Nom: Pays de la Loire, nature: region, SIREN: 52
- ANAH
- ARS

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Restauration et alimentation durable
- Efficacité énergétique
- Tourisme durable

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale :

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 4.24M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 2.91M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 397 980€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 931 988€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€